

FICHE D'INSCRIPTION EN 1^{ère} ANNEE DE BTS

ANNEE 2026-2027

BTS ASSURANCE ☐

BTS SIO ☐

NOM Prénom de l'étudiant :

Date de naissance :

BOURSIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

OUI ☐ *joindre la notification d'attribution conditionnelle du CROUS déjà reçue pour l'année 2026/2027*

EN ATTENTE DE NOTIFICATION ☐ *transmettre la notification d'attribution conditionnelle du CROUS dès réception*

NON ☐

ETUDIANTS BOURSIERS : TRES IMPORTANT

Tout étudiant bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux a le statut de boursier de l'enseignement supérieur. À ce titre, il a des droits mais également des obligations, concernant notamment :

- L'assiduité à tous les cours
- La présence aux examens
- La présence aux rattrapages

L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement non justifié à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraîneront systématiquement la suspension de la bourse ainsi que, dans certaines situations, le reversement des sommes déjà versées. Si vous avez des absences, elles doivent être justifiées systématiquement auprès du lycée.

Deux contrôles d'assiduité (un chaque semestre) sont effectués par an. Les listes d'étudiants non assidus sont ensuite transmises au Crous qui suspend le versement de la bourse et/ou vous demande un remboursement.

Date :

Signature de l'étudiant

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(aux)
(obligatoire(s) si étudiant mineur)